



**Ipsos Reid**

# **Indice ACVM des investisseurs 2009**

**Rapport établi à la demande du  
Comité sur la sensibilisation des investisseurs  
des  
Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

**Résumé**

**Le 5 octobre 2009**

# Table des matières

RÉSUMÉ .....	1
1.1 Faits saillants.....	1
1.2 Aperçu des constatations.....	2
Confiance et connaissances des investisseurs en matière de placement.....	3
Aptitudes des investisseurs en matière de risque .....	4
Conseillers et plans financiers .....	4
Comportement des investisseurs concernant leur dernier investissement financier.....	5
Expérience en matière de tentatives de fraude.....	5
Placements frauduleux .....	6
Facteurs à l'origine d'une tentative de fraude « réussie » .....	7
Les jeunes et les placements .....	8

## RÉSUMÉ

Les autorités provinciales en valeurs mobilières diffusent de l'information à l'intention des investisseurs pour les aider à prendre des décisions d'investissement éclairées et à reconnaître, à éviter et à dénoncer les placements frauduleux. En 2006, le Comité sur la sensibilisation des investisseurs des ACVM a effectué une première étude sur l'indice des investisseurs, étude qui avait pour objet d'évaluer les connaissances des Canadiens en matière de placement, de déterminer s'ils avaient déjà reçu des propositions frauduleuses et d'établir une base de référence. Un suivi partiel a ensuite été réalisé en 2007. En mai 2009, Ipsos Reid a été chargée de réaliser le premier suivi complet sur l'étude de 2006, dans le but de présenter l'évolution des indicateurs principaux.

L'étude porte plus particulièrement sur les éléments suivants :

- ✓ le comportement des Canadiens en matière de placement;
- ✓ les connaissances et le niveau de confiance des Canadiens en matière de placement;
- ✓ les connaissances des investisseurs au sujet de la fraude financière;
- ✓ l'expérience que les Canadiens ont de la fraude financière;
- ✓ les variables associées à la vulnérabilité à la fraude;
- ✓ la connaissance qu'ont les Canadiens des autorités provinciales en valeurs mobilières.

En outre, l'édition 2009 de l'Indice ACVM des investisseurs comporte un nouveau volet sur l'importance de sensibiliser les jeunes au sujet des finances personnelles et des placements.

Entre le 20 et le 27 juillet 2009, Ipsos Reid a soumis 6 319 adultes canadiens à un sondage en ligne. Le sondage portait sur deux échantillons : 1) un échantillon « population générale », pour lequel un échantillon disproportionné a été utilisé pour chacune des provinces afin de fournir des échantillons provinciaux fiables; et 2) un échantillon comprenant une surreprésentation de Canadiens qui déclarent avoir été victimes d'une fraude financière.

Par ailleurs, lors d'un sondage téléphonique réalisé entre le 21 et le 23 juillet 2009 à l'échelle du pays, Ipsos Reid a posé plusieurs questions à 1 000 adultes canadiens. Ce sondage avait pour objet de confirmer les répartitions du sondage en ligne selon les variables clés de pondération. Des taux d'incidence ont été utilisés pour pondérer l'échantillon du sondage en ligne afin qu'il soit représentatif de la population canadienne.

### 1.1 Faits saillants

- Les Canadiens sont confiants et s'estiment bien informés et responsables en matière d'investissement. Par contre, leur comportement témoigne parfois du contraire.
- Bien qu'ils estiment savoir où trouver de l'information en matière d'investissement, la majorité des Canadiens ne la consultent pas.

- Moins de la moitié des Canadiens ont fait, de concert avec leur conseiller ou un représentant d'une institution financière, une évaluation en bonne et due forme de leur profil de risque. Parmi ceux qui l'ont fait, moins de la moitié ont révisé leur profil de risque au cours de la dernière année.
- Seulement un Canadien sur quatre a établi par écrit un plan financier bien défini qui contient des objectifs d'investissement clairs, même si les deux tiers des Canadiens estiment qu'il est important pour les gens comme eux d'avoir un tel plan.
- La majorité des Canadiens reconnaissent différents signes indiquant un placement potentiellement frauduleux. Malgré cela, les Canadiens sont davantage susceptibles de faire confiance à des fraudeurs qu'ils ne l'étaient en 2006. Il est possible que les formes de tentatives de fraude évoluent, car les fraudeurs ont de moins en moins recours au courrier électronique. En pourcentage de tentatives réalisées par d'autres moyens que le courriel exclusivement, il est plus probable que les approches se fassent personnellement, ce qui établit plus facilement un climat de confiance.
- Les victimes de fraude tendent à faire trop confiance et à accepter davantage le risque lié aux placements. Elles sont davantage susceptibles de croire que l'on peut faire confiance aux gens, que le risque peut rapporter gros et que l'on peut rater de bonnes occasions si on n'agit pas immédiatement.
- Les minorités visibles représentent un segment de la population plus vulnérable à la fraude. Ces personnes ne font pas preuve d'un excès de confiance, mais sont plus enclines à effectuer des placements risqués. Bien que la question n'ait pas été posée dans le présent sondage, d'autres études réalisées par Ipsos Reid auprès de néo-Canadiens de première génération (*Canadians & Financial Advice 2009*) semblent indiquer que ces derniers sont plus enclins à faire confiance aux personnes qui leur sont recommandées par des membres de leur famille ou des amis.
- La majorité des parents se disent assez confiants de pouvoir transmettre des connaissances à leurs enfants en matière de finances personnelles et d'investissement. La plupart d'entre eux estiment qu'il est important de transmettre leurs expériences personnelles et leurs connaissances à leurs enfants et que l'enseignement de compétences financières fait partie des choses les plus importantes qu'ils peuvent faire pour leurs enfants.

## 1.2 Aperçu des constatations

### Économies (épargne) et placements

- La majorité des Canadiens (85 %) croient qu'il est important d'épargner et d'investir. Une plus petite proportion de Canadiens (65 %) possèdent des économies ou des placements. Un Canadien sur trois (35 %) n'a pas d'économies ni de placements, soit une hausse considérable par rapport à 2006 (27 %).
- Malgré le fait que les deux tiers des Canadiens possèdent des économies ou des placements, 6 Canadiens sur 10 (60 %) craignent de ne pas avoir suffisamment d'économies pour répondre à leurs besoins financiers.

- Les Canadiens font preuve d'optimisme. Ils sont beaucoup plus nombreux à croire (48 %) qu'à ne pas croire (27 %) que 2010 sera pour eux une bonne année sur le plan financier. La grande majorité des Canadiens qui possèdent des placements ont l'intention de les conserver (52 %) ou d'y investir plus d'argent (31 %) au cours des 12 prochains mois, tandis qu'un peu moins de 1 Canadien sur 10 (8 %) prévoit réduire ses placements.

### Confiance et connaissances des investisseurs en matière de placement

- Huit Canadiens sur 10 estiment qu'il leur incombe d'acquérir les connaissances dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'investissement éclairées, les répondants étant plus fortement d'accord avec cet énoncé qu'en 2006 (32 % en 2009, contre 27 % en 2006).
- Plus de la moitié des Canadiens (56 %) ont confiance en leur capacité de prendre des décisions d'investissement, tandis que deux répondants sur cinq ont peu confiance (25 %) ou pas confiance du tout (13 %). La proportion de Canadiens qui ont confiance a légèrement augmenté depuis 2006 (51 %).
- Plus de 7 Canadiens sur 10 déclarent savoir où s'adresser pour obtenir de l'information générale en matière de placement (75 %) ou de l'information sur certains placements en particulier (71 %).
- Plus de 8 Canadiens sur 10 estiment qu'il est très important (58 %) ou assez important (26 %) de pouvoir compter sur de l'information fiable et impartiale en matière de placement.
- Bien qu'ils reconnaissent la nécessité de compter sur de l'information fiable et impartiale en matière de placement et que les deux tiers d'entre eux possèdent des placements, nombre de Canadiens ne consultent pas de tels renseignements. Un Canadien sur trois (32 %) déclare avoir cherché de l'information en matière de placement au cours des 12 derniers mois, tandis que les deux tiers d'entre eux n'en ont pas cherché. Même dans le sous-groupe des investisseurs actifs (ceux qui effectuent au moins une ou deux opérations par année), 6 sur 10 ont cherché de l'information dans les 12 derniers mois, contre 4 sur 10 qui n'en ont pas cherché.
- Moins de 1 Canadien sur 5 s'est renseigné au sujet du rendement d'un placement (18 %), des risques associés à un placement (16 %) ou de différents types de placements (14 %).
- Quatre Canadiens sur 10 déclarent connaître un organisme provincial chargé de réglementer les placements financiers dans leur province, tandis que la majorité des Canadiens ignorent si un tel organisme existe. Parmi les investisseurs canadiens, près de la moitié (46 %) ont connaissance des autorités de réglementation provinciales. Parmi ceux qui ont cherché de l'information en matière de placement au cours des 12 derniers mois, plus de la moitié (55 %) en ont connaissance. Seulement 3 % des répondants se sont renseignés sur l'investissement auprès d'une autorité de réglementation provinciale (4 % chez ceux qui ont cherché de l'information en la matière au cours des 12 derniers mois).
- Les jeunes Canadiens, âgés de 18 à 34 ans, sont moins confiants lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement et sont beaucoup moins susceptibles de savoir où obtenir de l'information sur l'investissement ou au sujet d'un placement en particulier. En outre, la connaissance des autorités de réglementation provinciales est plus faible dans ce groupe d'âge, peu des membres de ce groupe connaissant leur existence.

## Aptitudes des investisseurs en matière de risque

- Bien que la majorité des Canadiens qualifient leur style d'investissement d'assez prudent (47 %) ou de très prudent (17 %), environ un investisseur sur trois se définit comme audacieux en matière de risque (5 % très audacieux, 27 % assez audacieux).
- En 2009, une plus petite proportion d'investisseurs ont révisé le niveau de risque qu'ils sont prêts à assumer en ce qui concerne leurs placements. Seulement la moitié des investisseurs ont révisé le niveau de risque qu'ils sont prêts à assumer (50 %), contre 62 % en 2006.
- La fréquence des opérations a augmenté depuis 2006. Trente-six pour cent des investisseurs achètent ou vendent des placements au moins une fois par trimestre, contre 31 % en 2006. Par semaine, la proportion d'achats ou de ventes de placements, qui s'établissait à 3 % en 2006, a doublé pour atteindre 6 %.
- Seulement 3 % des investisseurs s'attendent à ce que leurs placements génèrent un rendement négatif au cours des 12 prochains mois. Un investisseur sur 10 prévoit un rendement supérieur à 10 %.
- Le taux de participation à des concours, à des loteries ou à des tirages est en hausse, 40 % des répondants participant au moins plusieurs fois par mois à de telles activités, contre 37 % en 2006.
- Les personnes ayant un niveau de scolarité et de revenu élevé sont davantage susceptibles d'effectuer des placements risqués. Les hommes sont plus enclins à se décrire comme audacieux en matière de risque, effectuent un plus grand nombre d'opérations et s'attendent à des rendements plus élevés.
- Les Britanno-Colombiens sont les plus susceptibles d'affirmer qu'ils ont un style d'investissement audacieux et qu'ils effectuent un grand nombre d'opérations, tandis que les Québécois sont les plus susceptibles de se dire prudents et déclarer qu'ils font peu d'opérations.

## Conseillers et plans financiers

- Moins de la moitié des Canadiens (46 %) ont recours à un conseiller financier (ce qui correspond aux données de 2006, année où 42 % des investisseurs ont déclaré avoir recours à un conseiller). Parmi les Canadiens qui ont recours à un conseiller financier, plus de 9 sur 10 (92 %) se sentent à l'aise de lui poser des questions ou de lui faire part de leurs préoccupations.
- Un peu plus de 4 Canadiens sur 10 (43 %) ont fait, de concert avec leur conseiller ou un représentant d'une institution financière, une évaluation en bonne et due forme de leur profil de risque.
- Un Canadien sur quatre (25 %) a établi par écrit un plan financier bien défini qui contient des objectifs d'investissement clairs, même si les deux tiers des Canadiens estiment qu'il est important pour les gens comme eux d'établir un tel plan.
- La probabilité que les investisseurs aient recours à un conseiller augmente avec l'âge. Parmi ceux qui ont recours à un conseiller, la probabilité qu'ils soient à l'aise avec celui-ci, qu'ils aient établi en bonne et due forme leur profil de risque avec un conseiller financier et qu'ils aient élaboré un plan financier augmentent aussi avec l'âge.

- Les Canadiens résidant à Terre-Neuve-et-Labrador sont les moins susceptibles d'avoir recours à un conseiller financier, d'avoir établi leur profil de risque et d'avoir élaboré un plan financier en bonne et due forme.

### Comportement des investisseurs concernant leur dernier investissement financier

- Pour la moitié des investisseurs canadiens, la dernière occasion d'investissement leur a été recommandée lors d'un entretien qu'ils ont eu avec leur conseiller ou un représentant de leur banque au sujet de leurs placements. Ils font partie du groupe de personnes étant le moins susceptibles d'avoir personnellement fait des recherches sur le placement.
- Trois investisseurs sur 10 ont trouvé l'occasion de placement par eux-mêmes; ils ont indiqué des sources d'information telles qu'Internet, un prospectus, des documents de promotion au sujet du placement, les journaux ou la télévision. Ils sont davantage susceptibles d'avoir personnellement fait des recherches sur le placement (72 %) et d'affirmer agir avec prudence; seulement 15 % ont fait un placement dès qu'ils ont eu connaissance de l'occasion, tandis que 79 % ont pris le temps de réfléchir avant de prendre une décision.
- Une personne sur 10 a investi dans un placement qu'elle s'est fait directement proposer, notamment par leur conseiller financier ou par un représentant de leur banque. Une même proportion de personnes a entendu parler du produit d'investissement par un membre de leur famille ou un collègue. Un peu plus de la moitié des investisseurs ont personnellement fait des recherches au sujet du placement, et 4 sur 10 ont fait un placement dès qu'ils ont eu connaissance de l'occasion. Ces personnes sont aussi les plus susceptibles d'être incitées à agir immédiatement (37 %).
- Au total, un investisseur sur quatre a fait un placement dès qu'il en a eu connaissance, soit une hausse par rapport à 2006, et un investisseur sur quatre est d'accord avec l'énoncé suivant : « si on ne saisit pas immédiatement une nouvelle occasion de placement, on pourrait rater une bonne occasion ». Par rapport à 2006, un nombre sensiblement plus élevé d'investisseurs potentiels se sont fait dire d'agir immédiatement; dans l'ensemble, 15 % des investisseurs ont été incités à agir immédiatement pour ne pas rater l'occasion de placement, contre 10 % en 2006.
- Les jeunes Canadiens, âgés de 18 à 34 ans, étant les moins confiants lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement et sensiblement moins susceptibles de savoir où obtenir de l'information, sont largement plus susceptibles d'être incités à agir immédiatement et sont les plus enclins à le faire.
- Les personnes ayant un niveau de scolarité et un revenu élevés sont davantage susceptibles d'avoir personnellement fait des recherches sur le placement et d'être sûrs de comprendre en détail le dernier placement qu'ils ont fait.

### Expérience en matière de tentatives de fraude

- La majorité des Canadiens reconnaissent différents signes indiquant un placement potentiellement frauduleux. Huit Canadiens sur 10 croient que les éléments suivants constituent les principaux signes de fraude : l'absence d'information écrite ou la réticence à en fournir, les pressions exercées pour que l'investisseur agisse immédiatement, et la garantie de rendements élevés avec peu ou pas de risque. Six investisseurs sur 10 estiment que se faire offrir de l'information privilégiée est un signe manifeste de fraude. Moins de 1 personne sur 4 est d'avis que l'une des meilleures façons de faire de

l'argent sur le marché est de chercher de l'information privilégiée, ou que l'on peut faire confiance à la plupart des gens.

- Un peu moins de 4 Canadiens sur 10 (38 %) estiment s'être fait proposer un placement potentiellement frauduleux, ce qui correspond essentiellement aux données de 2006 et de 2007. Parmi ces personnes, une proportion beaucoup moins élevée de répondants affirment que toutes les tentatives de fraude provenaient de pourriels (soit 21 %, contre 38 % en 2006).
- Parmi les personnes qui se sont fait proposer un placement potentiellement frauduleux par d'autres moyens que le courriel exclusivement, plus de un répondant sur quatre a été contacté par téléphone, tandis que un répondant sur cinq déclare que le fraudeur lui a été présenté par un ami, un voisin, un collègue ou un membre de sa famille.
- Le niveau de confiance envers la personne qui a proposé le placement frauduleux est plus élevé que pour les années antérieures. Plus de 1 personne sur 10 (13 %) a tissé des liens de confiance très solides ou assez solides avec le fraudeur. Les Canadiens qui sont propriétaires d'une résidence et d'autres biens immobiliers et dont le niveau de scolarité ou de revenu est élevé sont davantage susceptibles de se faire proposer un placement frauduleux et d'avoir établi un lien de confiance avec le fraudeur.
- Les personnes qui se sont fait proposer un placement frauduleux sont davantage susceptibles de dénoncer la tentative de fraude aux autorités. Une personne sur quatre (26 %) déclare avoir dénoncé la tentative (contre 17 % en 2007 et 14 % en 2006).
- Cependant, par rapport à 2006, moins de personnes sont d'avis qu'il est important de signaler tout soupçon de placement frauduleux leur ayant été proposé, vraisemblablement parce qu'il s'agit d'un pourriel, parce qu'elles croient que la dénonciation resterait lettre morte ou ne changerait rien, ou parce qu'elles ne veulent pas s'en donner la peine.
- Les Britanno-Colombiens et les Manitobains sont largement plus susceptibles d'affirmer qu'ils se sont fait proposer un placement frauduleux, tandis que les Québécois le sont beaucoup moins. Au Québec, il est plus courant de se faire présenter un fraudeur par un ami, un voisin ou une autre connaissance ou de faire l'objet d'une sollicitation de porte à porte et, partant, les Québécois sont plus susceptibles d'établir un lien de confiance avec le fraudeur.

### Placements frauduleux

- Parmi les personnes qui estiment s'être fait approcher par un fraudeur, 1 sur 10 (11 %) déclare avoir investi de l'argent dans un placement qui s'est révélé frauduleux. En pourcentage de la population canadienne, c'est donc 4 % des Canadiens qui ont été victimes de fraude, ce qui correspond aux données de 2006 et de 2007.
- Cependant, par rapport à 2007, on constate un accroissement du nombre de victimes de fraude qui déclarent avoir investi à plus d'une reprise dans des placements frauduleux. Les sommes investies dans des placements frauduleux ont également connu une hausse.
- Plus de trois personnes sur quatre ont affirmé avoir parlé du placement frauduleux à leurs amis et aux membres de leur famille, soit une hausse par rapport à 2006. Leurs amis et les membres de leur famille sont plus susceptibles de croire que le placement frauduleux était à tout le moins partiellement la faute de la victime.



- Pour la moitié des victimes, la tentative de fraude a eu lieu à l'occasion d'un changement dans leur vie; pour plus de 1 personne sur 10, elle s'est produite au début d'un nouvel emploi ou au moment de la perte d'un emploi. Parmi les autres événements de la vie associés aux tentatives de fraude, citons un gain financier inattendu, un divorce ou une séparation, et le départ à la retraite dans les cinq années à venir.

## Facteurs à l'origine d'une tentative de fraude « réussie »

### *Qui sont les personnes ciblées?*

- Les Canadiens les plus susceptibles de se faire proposer un placement frauduleux sont les suivants :
  - Les investisseurs « autonomes » : Ces personnes sont plus susceptibles de faire elles-mêmes leurs recherches au sujet de leurs placements, d'estimer qu'elles connaissent très bien leur dernier placement et qu'elles peuvent donner une explication détaillée des risques et des avantages qui y sont associés, et finalement d'avoir cherché de l'information en matière de placement au cours des 12 derniers mois.
  - Les personnes enclines à prendre des risques sur les placements : Ces personnes s'attendent à des rendements plus élevés sur leurs placements, se disent très ou assez audacieuses en ce qui concerne la prise de risque pour obtenir des rendements supérieurs à la moyenne et choisissent des placements ou des portefeuilles plus risqués, même si ceux-ci peuvent subir des baisses plus importantes.
  - Les personnes qui effectuent des opérations au moins une fois par mois.
  - Les personnes actives en ligne : Ces personnes achètent des produits et des services sur Internet ou par téléphone tous les deux mois ou plus souvent.
  - Les hommes qui ont un niveau de scolarité élevé.
  - Les personnes qui sont moins susceptibles de faire appel à un conseiller (même si elles en ont un) : Ces personnes sont davantage susceptibles de s'être fait proposer directement leur dernier placement et sont moins susceptibles de se fier à leur conseiller pour prendre des décisions.
  - Les personnes qui sont confiantes et qui estiment bien connaître l'investissement : Ces personnes savent où obtenir de l'information générale en matière de placement et sont très ou assez confiantes lorsqu'elles prennent des décisions d'investissement.

### *Qui sont les victimes?*

- Certains facteurs permettent de prévoir quelles personnes, si elles se font approcher par un fraudeur, sont susceptibles d'être victimes de fraude. Le fait de rechercher activement des placements peut accroître la probabilité de se faire approcher par un fraudeur, mais n'augmente pas la probabilité d'investir dans des placements frauduleux. Les variables prédictives ayant le plus de poids parmi les victimes potentielles sont liées à l'excès de confiance, aux attitudes envers l'investissement et au niveau d'activité d'investissement.

- Les Canadiens les plus susceptibles d'investir dans un placement frauduleux sont les suivants :
  - Les personnes qui font preuve d'un excès de confiance : Ces personnes prennent des décisions de façon isolée plutôt que de les prendre avec d'autres membres de leur famille, et elles sont très confiantes lorsqu'elles prennent des décisions d'investissement.
  - Les investisseurs « autonomes » : Ces personnes sont les plus susceptibles de s'être renseignées en matière de placement au cours des 12 derniers mois et croient qu'elles connaissent très bien leur dernier placement et qu'elles peuvent donner une explication détaillée des risques et des avantages qui y sont associés.
  - Les investisseurs qui effectuent fréquemment des opérations (de façon hebdomadaire).
  - Les personnes qui recherchent le risque dans leurs placements et leur comportement : Une personne sur cinq s'attend à des rendements de 10 % ou plus, et 1 personne sur 10 se dit très audacieuse et prête à assumer des risques pour obtenir des rendements supérieurs à la moyenne. Ces personnes sont plus susceptibles de croire que plus un placement est risqué, plus le rendement est élevé, que l'on peut faire confiance à la plupart des gens et que l'on peut rater une bonne occasion si l'on ne la saisit pas immédiatement. Elles participent souvent à des concours et à des tirages et jouent souvent à la loterie.
  - Les personnes qui ont un niveau de scolarité élevé : La moitié des victimes de fraude sont titulaires d'un diplôme collégial ou d'un diplôme universitaire de premier cycle, et 1 sur 10 est titulaire d'un diplôme d'études supérieures.
  - Le sexe des personnes n'est pas associé à la probabilité d'avoir investi dans un placement frauduleux, bien que les personnes qui ont investi à plus d'une reprise dans un tel placement soient en grande partie des hommes.
- Les minorités visibles représentent un segment de la population davantage susceptible de faire l'objet d'une fraude. Ces investisseurs ne font pas preuve d'un excès de confiance, mais sont plus enclins à effectuer des placements risqués.

### Les jeunes et les placements

- Près de 9 personnes sur 10 ont déclaré que les conseillers financiers constituent une source d'information importante pour les jeunes, et la moitié des répondants estiment que les conseillers financiers sont la source la plus importante. Parmi les autres sources d'information importantes, citons les sites Web des institutions financières, les documents d'information ou les bulletins envoyés par des conseillers financiers ou des institutions financières, les rapports de recherche, les médias spécialisés dans le domaine des finances ou des affaires, les livres, les prospectus et les rapports annuels.
- Un peu moins de 6 répondants sur 10 estiment que les parents sont une source d'information importante pour les jeunes, la moitié des répondants estiment que les membres de la famille et les amis sont une source importante et un peu moins de 4 répondants sur 10 sont d'avis que l'école et les professeurs sont une source importante. Seulement 2 personnes sur 10 estiment que la responsabilité de former les jeunes incombe principalement aux parents.

- Sept Canadiens sur 10 sont d'avis que les enfants devraient apprendre les finances et l'investissement à l'école secondaire.
- La moitié des parents au Canada ont transmis à leurs enfants des connaissances en matière de finances et d'investissement. Un jeune parent sur quatre ayant de jeunes enfants déclare avoir transmis à ses enfants des connaissances en matière de finances personnelles et d'investissement, tandis que la moitié des parents d'adolescents l'ont fait. Sept parents âgés sur 10 (dont les enfants ont 18 ans ou plus) déclarent avoir transmis de telles connaissances à leurs enfants.
- Deux parents sur trois ont confiance en leur capacité d'apprendre les finances personnelles et l'investissement à leurs enfants, la plupart n'étant toutefois pas très confiants (la moitié des parents se disent assez confiants).
- Dans l'ensemble, la grande majorité des répondants (soit au moins 8 personnes sur 10) sont d'avis qu'il est important de transmettre ses expériences personnelles et ses connaissances à son enfant et que l'enseignement de connaissances financières fait partie des choses les plus importantes qu'un parent puisse faire pour son enfant.
- En outre, 8 répondants sur 10 estiment qu'il est important de trouver des sources d'information externes pour l'apprentissage de leurs enfants. Une plus petite proportion de répondants, soit 7 sur 10, disent savoir où trouver de l'information susceptible de les aider à cette fin, et seulement un répondant sur quatre croit fermement savoir où trouver de tels renseignements.
- Sept parents sur 10 sont d'avis que les conseillers financiers sont la source la plus importante pour trouver de l'information qui les aidera à donner une éducation financière à leurs enfants. Trois parents sur 10 citent les parents et les livres comme sources d'information. Un sur cinq considère les professeurs comme l'une des principales sources d'information.